



Dans un communiqué signé de son PDG vendredi dernier, l'entreprise adjudicataire de ces infrastructures exprime son intention de se désister.

Les chantiers de la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2021 continuent de faire couler de l'encre malgré la clôture de la compétition le 06 février dernier. En date du 04 mars 2021, l'entreprise Prime Potomac, adjudicataire de certains marchés d'infrastructures dans la ville de Garoua a clairement exprimé son "intention de se démobiliser des sites" à lui confié dans la ville de Garoua. Cette décision est motivée par le refus du ministère du Tourisme de régulariser les avenants pour le paiement des travaux additionnels pourtant validés par la Commission des recettes présidée par le ministre du Tourisme.

D'après Ben Modo, Président directeur général de Prime Potomac, «en 2019, le ministère du Tourisme avait obtenu la résiliation du contrat de Prime Potomac pour l'hôtel la Bénoué et avait immédiatement recommandé la signature d'un contrat de 23 milliards Fcfa au profit d'une société portugaise, afin que celle-ci achève des travaux déjà réalisés par Prime Potomac à l'époque à 50%. Ceci malgré le fait que Prime Potomac réalisait 100% des travaux à 6.9 milliards Fcfa avenants inclus».

Le communiqué signé du PDG de Prime Potomac précise qu'en 2020, une décision du président de la République ordonnait la restitution des sites à Prime Potomac pour achèvement.

Il renchérit que «cet objectif a été substantiellement atteint pour la Can 2021». En chargeant le ministère du Tourisme, Ben Modou affirme que ce département ministériel « refuse de régulariser la situation de nos avenants et pénalise ainsi des milliers de fournisseurs et d'employés qui attendent d'être payés par Prime Potomac ».

En 2019, le gouvernement a repris la main sur certains chantiers de la Coupe d'Afrique des nations (Can) de football 2021 confiés à Prime Potomac notamment l'achèvement des travaux de rénovation de l'hôtel Bénoué et de construction d'un hôtel 4 étoiles à Garoua dans la région du Nord. Les deux marchés dont les travaux étaient à l'arrêt au moment de l'éviction de Prime Potomac ont été confiés à une autre entreprise. La décision du maître d'ouvrage se justifiait par le fait que les délais contractuels de livraison de ces infrastructures hôtelières étaient échus depuis octobre 2018.

À l'époque, le taux de réalisation de la rénovation de l'hôtel Bénoué affichait 42 %, tandis que celui de la construction de l'hôtel 4 étoiles était de 32 %. Pour marquer le coup face aux graves « carences » de l'entreprise de Ben Modou, le ministre d'Etat, Bello Bouba Maigari, avait décidé de faire exécuter lesdits travaux en régie exceptionnelle. S'opposant ainsi à une demande du ministre d'Etat, Secrétaire général à la présidence de la République qui, en date du 11 mars 2019 l'invitait à mettre à la disposition de l'entreprise Prime Potomac, des avances exceptionnelles à hauteur de 826 millions Fcfa pour achever les travaux de l'hôtel 4 étoiles et de 473 millions Fcfa pour l'hôtel Bénoué.

Mutations
